Règlement Coupe de Normandie 2023 / 2024
« Souvenir Yves Libor »

I - Objet :

La Coupe de Normandie de cyclo-cross sera disputée sur 4 épreuves (cf art. X).

II - Catégories :

Les catégories pour la prochaine saison cyclo-cross sont les suivantes :

- ***Senior H (Elite Pro, Elite, Open, Access et Hommes 19-39 ans) :***
  19 ans et plus dans l'année, après le 31 décembre (nés en 2005 et avant).
- ***U23 H :*** 19, 20, 21, 22 ans dans l'année après le 31 décembre
  (nés en 2005 - 2004 - 2003 - 2002).
- ***U19 H :*** 17 et 18 ans dans l'année après le 31 décembre (nés en 2007 - 2006).
- ***U17 H :*** 15 et 16 ans dans l'année après le 31 décembre (nés en 2009 - 2008).
- ***Master H*** : 40-49 ans et 50 ans et + (nés en 1984 et avant)
- ***Femme :*** 17 ans et plus dans l'année après le 31 décembre (nées en 2007 et avant).
- ***U17 F :*** 15 et 16 ans dans l'année après le 31 décembre (nés en 2009 - 2008)

III - Participation épreuves :

La participation à la Coupe de Normandie cyclo-cross est autorisée à toutes les catégories listées ci-dessus.

Les épreuves sont également ouvertes aux coureurs des autres comités.

La Coupe de Normandie est ouverte aux Masters (40-49 ans et 50 ans et +) avec un classement distinctif. Chaque catégorie de Masters se verra attribué un maillot de leader.

Le jour de ces épreuves aucune autre organisation de cyclo-cross ne pourra être retenue au calendrier Normand.

IV - Classement provisoire :

Un classement général sera établi, par addition de points sur les 4 épreuves (cf art. X) et un maillot de leader, au sigle de "Normandie Cyclisme" récompensera le premier de chaque catégorie après chaque épreuve.

En cas d'égalité de points, le dernier classement sera prépondérant pour départager les ex aequo. Pour prétendre toucher leur prix, les concurrents devront obligatoirement participer à la finale de la Coupe de Normandie.

Détail de la grille de points :

GRILLE DE POINTS - Identique aux 4 épreuves - 30 premiers marquent des points :

100 – 94 – 88 – 82 – 78 – 74 – 70 – 66 – 62 – 58 – 54 – 48 – 44 – 40 – 36 – 32 – 28 – 26 – 24 – 22 – 20 – 18 – 16 – 12 – 10 – 8 – 6 – 4 – 2 – 2

Au cas où un ou plusieurs coureurs se verraient sélectionner en équipe de France le jour de ces épreuves, les points équivalents à une **cinquième place** leurs seraient attribués (**78 points**).

V - Attribution dossards et grille départ :

Dans la première épreuve, les dossards seront attribués dans la catégorie seniors aux trois premiers de l'année précédente puis aux trois premiers U23 de l'année précédente s'ils sont devenus Seniors, la suite du classement Seniors jusqu'au 10ème puis la suite du classement U23 jusqu'au 10ème s'ils sont de-venus Seniors, le reste des coureurs engagés par tirage au sort, ***sauf pour les coureurs ayant des points UCI.*** Ces derniers seront classés sur les premières lignes en fonction de leur nombre de point.

En U23, aux trois premiers de l'année précédente puis aux trois premiers U19 de l'année précédente, s'ils sont devenus U23, la suite du classement U23 jusqu'au 10ème, puis la suite du classement U19 jusqu'au 10ème s'ils sont devenus U23, le reste des coureurs engagés par tirage au sort.
En U19, aux trois premiers de l'année précédente puis aux trois premiers U17 de l'année précédente, s'ils sont devenus U19, la suite du classement U19 jusqu'au 10ème, puis la suite du classement U17 jusqu'au 10ème s'ils sont devenus U19, le reste des coureurs engagés par tirage au sort.
En U17, aux trois premiers de l'année précédente puis aux trois premiers U15 de l'année précédente, s'ils sont devenus U17, la suite du classement U17 jusqu'au 10ème, puis la suite du classement U15 jusqu'au 10ème s'ils sont devenus U17, le reste des coureurs engagés par tirage au sort.

La grille de départ de la 1ère épreuve sera établie avec le responsable de la Commission Cyclo-cross, Julien ROUSSEL, et le responsable des arbitres, David JEAN.

Pour les épreuves suivantes, dans l'ordre du classement général, puis par tirage au sort. Avec une attention pour les détenteurs de Points UCI.

VI - Cérémonie protocolaire :

La cérémonie protocolaire se déroulera en fin de matinée pour les épreuves du matin et en fin d'après-midi pour les épreuves de l'après-midi.

Les catégories récompensées sont les suivantes : Seniors H, U23 H, U19 H, U 17H, U15 H, Masters H (40-49 ans et 50 ans et +), Femmes (Seniors-U23), U19 F, U17 F, U15 F.

VII - Autorisation des vélos :

Les vélos type route ou VTT, sont autorisés. Il est bien entendu que les guidons “cornes de vache” ou similaires sont interdits. Quant à la largeur des pneus, il n’y a aucune restriction. Il est bien entendu que ces informations ne concernent que la pratique du cyclo-cross dans les épreuves du calendrier régional. Pour les épreuves du calendrier UCI/FFC l’application du règlement UCI demeure. (Largeur guidon maxi 50cm, au-delà, interdit). Les vélos VTT sont placés en dernière ligne.

VIII - Information financière :

Une caution de 500 € sera demandée à chaque organisateur d’une manche de Coupe de Normandie cyclo-cross et restituée le jour de l'épreuve. En cas d’annulation de celle-ci, ce montant sera reversé au club du Département ou au Comité Départemental qui prendra en dernière minute cette organisation. Si l’épreuve n’est pas remplacée, la caution sera encaissée par le Comité Régional.
(cf Comité directeur du 1er juin 2018).

Grille de prix - Classement général final :

U17 F :	39/4	Femme :	61/8
U17 H :	76/8	U23 H :	228/15
U19 H :	168/15	Senior H :	869/20

IX - Informations administratives :

Le présent règlement va être envoyé à l’organisateur, en même temps que les engagements.
L’organisateur doit l’afficher, ainsi que la mise en grille au retrait des dossards.

X - Calendrier des épreuves :

En 2023 / 2024, 4 coupes et 1 championnat de Normandie vont être organisés :

- 15/10/23 : Coupe de Normandie #1 : Vire (VC Bocage Vire)
- 05/11/23 : Coupe de Normandie #2 : Bernay (VC Bernay)
- 17/12/23 : Championnat de Normandie : Moyon (Moyon Percy VC)
- 07/01/24 : Coupe de Normandie #3 : Fécamp (VC Fécamp)
- 04/02/24 : Coupe de Normandie #4 : Rânes (VC Ferté Macé)

XI - Horaires des épreuves et programme :

U17 (H et F) :	10h00	Durée 30 min
U15 (H et F) :	11h00	Durée 25 min
U19 (H et F) + Femme + Master H (50 ans et +) :	14h00	Durée 40 min
U23 H, Senior H, Master H (40 - 49 ans) :	15h15	Durée 55 min

Programme détaillé :

8H30 - 9H45 : Entrainement officiel

09H45 - 09H55 : Appel U17 (H et F)
10H00 - 10H40 : Course U17 (H et F) : 30 min

10H45 - 10H55 : Appel U15 (H et F)
11H00 - 11H30 : Course U15 (H et F) : 20 min

11H40 - 11H40 : Appel U7 et U9
11H45 - 11H55 : Course U7 et U9 : 5 min et 7 min (départ décalé de 30 secondes)

11H55 - 11H55 : Appel U11 (H et F)
12H00 - 12H10 : Course U11 (H et F) : 10 min

12H15 - 12H15 : Appel U13 (H et F)
12H20 - 12H35 : Course U13 (H et F) : 15 min

12H45 - 13H15 : Récompenses du matin

12H30 - 14H00 : Entrainement officiel

13H50 - 14H10 : Appel U19 (H et F), Femme et Master H (50 ans et +)
14H15 - 14H55 : Course U19 (H et F), Femme et Master H (50 ans et +) : 40 min

15H00 - 15H10 : Appel Senior H - U23 H - Master H (40-49 ans)
15H15 - 16H15 : Course Senior, U23 H et Master H (40-49 ans) : 50min

16H30 - 17H00 : Récompenses après midi

XII - Transpondeurs :

Le Comité va mettre sur les manches de la Coupe de Normandie des transpondeurs, pour les participants. Ils seront gérés par Mattéo RUET, et devront être restitués après chaque arrivée dans un bac (ou contenant) prévu à cet effet.

XIII - Challenge du jeune cyclocrossman :

CHALLENGE DU JEUNE CYCLOCROSSMAN

(Epreuve ouverte aux U15 (H et F)

- Epreuve gratuite
- Epreuve ouverte aux U15 (H et F) (nés en 2010-2011)
- Circuit de l'épreuve devra totaliser une distance minimale de 1 300 mètres et maximale de 1 500 mètres. Le grand circuit pourra être utilisé, selon l'appréciation de Julien ROUSSEL et du Président de Jury. La longueur dépendra de la difficulté du parcours et du nombre d'engagés. Planches autorisées 20 cm max.
- Course Scratch de 20 minutes
- Braquet illimité chez le Jeune Cyclo crossman
- 2 classements distincts seront établis : un classement U15 H, un classement U15 F.

- **Matériel autorisé** : Vélo de cyclo-cross ou vélo de route ou V.T.T.

- **Dépannage autorisé** : Changement de roues au poste de dépannage

- Dossard : 10 h 45 - Départ : 11 h 00

Challenge effectué sur 4 épreuves avec maillot remis au leader à l'issue de chaque manche.

Renseignements : M. Julien ROUSSEL Tél : 06 83 01 61 95 - ***Engagements web***